

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
« SAUVER LE JARDIN ROUSSY »

25 novembre 2022 à 19h00

Lieu : à l'Escale - Centre de loisirs pour aînés - rue du Léman 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

Etaient présents :

- COMITE :
 - Anne-Marie Arnaud – Présidente
 - Caroline Bertrand – Secrétaire caissière

- CONTROLEURS AUX COMPTES :
 - Catherine Kilchenmann
 - Detlef Vogt

- MEMBRES DE L'ASSOCIATION :
 - 7 membres

Excusés :

- Pierre Frey – Membre du Comité

Points inscrits à l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2021
2. Rapport de la Présidente
3. Rapport des comptes
4. Rapport des contrôleurs aux comptes
5. Décharge au Comité de l'Association
6. Election du Comité pour l'exercice 2019-2020
7. Election de 2 contrôleurs aux comptes
8. Divers et propositions

La présidence de la séance est assurée par Mme Anne-Marie Arnaud.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale

La Présidente passe ensuite à l'ordre du jour.

Les votes se feront à mainlevée.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 2021

La Présidente résume le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2021.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

2. RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Le rapport annuel 2021 – 2022 est mis en annexe du présent procès-verbal.

La présidente en rappelle les principaux points déjà abordés dans son discours d'ouverture.

3. RAPPORT DES COMPTES

La secrétaire présente le bilan au 31 mai 2022. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

Le montant des dépenses est équivalent à CHF 492,65 (cotisations à d'autres associations, administration et frais bancaires), et le montant des recettes à CHF 3'740.- (cotisations et dons). L'exercice se solde avec un bénéfice de CHF 3'247,35

Il y a actuellement CHF 19'527,40 sur le compte bancaire.

Au 24 novembre 2022, l'Association compte 190 membres.

4. RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Les comptes ont été vérifiés par Mme Catherine Kilchenmann et M. Detlef Vogt.

Mme Catherine Kilchenmann lit le rapport sur le contrôle des comptes.

La Présidente remercie les vérificateurs aux comptes pour leur travail effectué.

Le rapport est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, qui donne ainsi décharge à la secrétaire pour la tenue des comptes de l'Association.

5. DECHARGE AU COMITE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale donne décharge à l'unanimité, au Comité, pour ses actions effectuées tout au long de l'année dans le cadre de ses fonctions.

6. ELECTION DU COMITE POUR L'EXERCICE 2022-2023

Deux membres de notre Comité arrêtent leur fonction.

Pour les remplacer, vous pouvez vous annoncer auprès de notre Présidente au N° 079 485 25 38. Il est important que nous maintenions des contacts avec vous tous

pour que le JARDIN ROUSSY garde son statut de Jardin historique, lieu de loisirs et de promenade.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve la composition du Comité proposé :

- Anne-Marie Arnaud - Présidente
- Caroline Bertrand – Secrétaire caissière
- Maurice Arnaud – Membre du Comité
- Francis Kilchenmann – Membre du Comité

Cette élection est accompagnée des applaudissements de l'Assemblée.

La Présidente annonce que si d'autres membres désirent faire partie du Comité, ils sont les bienvenus.

7. ELECTION DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Mme Catherine Kilchenmann et M. Detlef Vogt sont reconduits dans leur mandat, à l'unanimité.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS

UNIVERSITE POPULAIRE DE LA RIVIERA

Nous vous informons que notre Association est inscrite à l'Université Populaire de la Riviera www.up-riviera.ch et présentera une visite commentée par Mme Emmanuelle Bonnemaïson, le **vendredi 2 juin 2023**. Vous pouvez consulter le rapport de sa conférence de 2019 à La Tour-de-Peilz « JARDIN EMILE-LOUIS ROUSSY - Etude historique, dendrologique et paysagère et recommandations », voir notre site www.jardinroussy.ch.

Vous avez à disposition une brochure de l'Universitaire Populaire présentant son programme 2022/2023

Il est espéré que le biotope sera alors un peu mieux en forme que maintenant.

NOUVEAUX MEMBRES

Proposition est faite de prendre des nouveaux membres qui ont des relations avec la nature, les fleurs... et de contacter les retraités dans ces domaines.

La Présidente a eu des contacts avec une historienne, par l'intermédiaire de M. Pierre Frey, qui serait susceptible de nous donner des idées d'activités pour faire connaître le Jardin Roussy.

FUTURES ACTIVITES

Proposition est faite que ce soit aux membres citoyens de la Tour-de-Peilz, d'organiser une activité non formelle, afin que ce soit eux, qui reprennent possession de LEUR jardin (ex : un grand pique-nique convivial ...)

LABEL JARDIN HISTORIQUE

Il est constaté que ce label n'est pas très défendu au sein de la municipalité de la Tour-de-Peilz. De plus, M. Jules Allemand est un paysagiste connu et reconnu. Il faudrait pouvoir valoriser tout cela.

Proposition est faite d'organiser une exposition sur Jules Allemand, sous forme de grands panneaux dans le Jardin Roussy, sans oublier de présenter ses autres œuvres.

La séance est levée à 20h00.

Ainsi fait à la Tour-de-Peilz, le 25 novembre 2022.

La Présidente
Anne-Marie Arnaud

La Secrétaire
Caroline Bertrand

Annexes :
annexe 1 – RAPPORT ANNUEL

annexe 1 – RAPPORT ANNUEL 2021 - 2022

« Je vous remercie de votre fidélité à notre Association.

Comme vous pourrez le constater, nous sommes actifs malgré les perturbations dues au COVID en 2020 et 2021.

Pour cette Assemblée, vous avez à disposition des copies :

- Du bilan*
- Du procès-verbal de l'AG du 16 novembre 2021*
- Et de l'interpellation de la Présidente au conseil communal du 11 mai 2022 et réponse de la Municipalité*

Vous pouvez aussi consulter :

- Une présentation sur les activités de cette année*
- Une copie du dossier que nous avons préparé pour la Municipalité, pour la séance du 22 mars 2022 au sujet de notre désaccord sur l'implantation d'un grill dans le Jardin Roussy.*

J'assume la Présidence de l'Assemblée, accompagnée de Caroline Bertrand, secrétaire et comptable de notre Association.

Pierre Frey, membre du comité ne peut pas participer à notre Assemblée. Il a quitté notre Commune. L'éloignement et des problèmes de santé l'empêchent de remplir un rôle au sein de notre Comité. Le 21 novembre, j'ai reçu sa démission du Comité.

Il manifeste son inquiétude pour le jardin, le château et la zone riveraine qui sont de plus en plus sous la pression d'aménagements urbanistiques qui empiètent sur la zone verte. Il s'est retiré à Orbe, dans une belle maison du XVIIIe siècle qu'il a restaurée.

Nous remercions Pierre Frey qui nous a permis de réaliser une conférence le 19 mai 2019 avec Mme Emmanuelle Bonnemaïson, architecte paysagiste. Le résultat de cette collaboration est une étude historique, dendrologique et paysagère sur le JARDIN ROUSSY. Une présentation a été faite auprès de la Municipalité le 18 mars 2019. En aparté, je rappelle régulièrement à notre nouvelle Municipalité le travail de Mme Bonnemaïson visible dans son intégralité, sur notre site www.jardinroussy.ch.

Nous avons profité du savoir de M. Pierre Frey, Professeur honoraire de l'EPFL. Il reste ouvert à des échanges téléphoniques ou autres dont nous pourrions avoir besoin.

Il a déjà sollicité une historienne de Lausanne avec laquelle nous avons pris contact. Nous allons organiser une rencontre pour parler de l'avenir de notre Association.

Merci encore à Pierre.

Les sujets que nous avons abordés durant l'année sont :

INSTALLATION D'UN GRILL DANS LE JARDIN

Séance du 22 mars difficile et tendue.

J'étais accompagnée de Francis Kilchenmann, ancien responsable des jardiniers de La Tour-de-Peilz pendant plus de 30 ans, maintenant à la retraite.

La Municipalité n'a pas cédé sur son idée. Toutefois, le grill n'a pas été installé comme prévu au milieu du Jardin, mais près de l'aire de jeu des enfants.

Suite à cette décision, la Présidente a présenté une interpellation au conseil communal demandant à la Municipalité de prendre des mesures pour protéger le Jardin de toute nouvelle installation.

La réponse de la Municipalité se fait générale et annonce une étude sur le Jardin Roussy.

Je suggère alors que les services de la Commune prennent contact avec Mme Emmanuelle Bonnemaïson, architecte-paysagiste, qui a fait un rapport historique sur le Jardin ROUSSY. Rappel du rapport remis à la Municipalité le 18 mars 2019, avant la conférence du 19 mai, et disponible sur notre site www.jardinroussy.ch

BIOTOPE

Lors de la séance du 22 mars, nous avons pu aborder le sujet du biotope, abandonné. L'ancien Syndic a confirmé son éternelle position : il n'y pas de biotope dans le jardin Roussy. Il a eu fort à faire avec Francis qui est à l'origine de la création du biotope en 1983...

Depuis, la nouvelle Municipalité nous a écouté. L'eau a été remise à cet endroit et, tout naturellement, la végétation a poussé.

QUAI ROUSSY

La Municipalité a travaillé pour obtenir un changement du nom du quai nommé, jusqu'en février dernier, « quai d'Entre-deux-Villes ». Nous les avons remerciés d'avoir obtenu une nouvelle nomination cadastrale au nom de Quai Emile-Louis Roussy ». Leur communication est en copie dans le dossier que vous pouvez consulter.

SEQUOIA dans le Jardin

Suite aux demandes des habitants et promeneurs, nous avons abordé la Municipalité le 5 septembre.

Maximilien Walter, chef de service par intérim, sous l'autorité d'Elise Kaiser, Municipale Urbanisme et Travaux Publics, nous a informé de l'action de ses services qui font appel à un arboriste expert.

Un suivi est organisé.

La Municipalité a communiqué son inquiétude et ses actions à ce sujet dans 24 Heures des 24-25 septembre.

NOX ORAE

A nouveau, (le 1^{er} septembre 2022) nous avons envoyé des photos des dégâts faits sur la pelouse du jardin par les concerts de Nox Orae. Nox Orae s'est étendu avec les années et il occupe plus de la moitié du parc pendant plusieurs jours. Une réponse peu convaincante répète que le jardin Roussy ne doit pas être sanctuarisé. Les dégâts en 2018 sur le saule pleureur et en 2021 sur l'araucaria sont impossibles à prouver... les arbres ont été coupés et non remplacés. La Municipalité tolère et trouve que des dégâts temporaires sur les pelouses sont inévitables !!!

Nuisances sonores dues au Festival : j'ai été sollicitée pour participer à une séance le 10 octobre, par un groupe d'habitants, riverains du Jardin Roussy, essayant d'aborder ce problème. Très difficile de faire passer ce sujet. Il est traité par le service FAMILLE, JEUNESSE SPORT ET CULTURE. J'ai conseillé à ce groupe de continuer car, d'après les descriptions des nuisances décrites, cela est intolérable.

VISITE DU JARDIN ROUSSY le 2 juin 2023

Suite à la demande de l'Université Populaire de La Riviera, j'ai pris contact avec Mme Emmanuelle Bonnemaïson qui s'est engagée à nos côtés. Elle pourra commenter la visite d'une façon très professionnelle et probablement répondre aux questions posées.

AVENIR DE L'ASSOCIATION

Dans 2 courriers dont notre convocation à l'Assemblée Générale, nous avons sollicité les membres de l'Association afin que notre comité puisse se renouveler.

Je n'ai pas eu d'appel ou de courrier à ce sujet, ce qui nous amène à une réflexion sérieuse pour l'avenir. Avec le retrait du comité de Pierre Frey, nous souhaitons renforcer notre équipe. Nous aborderons ce sujet au point 6 de notre Assemblée.

Je vous remercie de votre écoute et aborde maintenant les points de l'ordre du jour avec Caroline notre secrétaire. »